

Challenge Mois sans tabac inter-structures



1 Inscrivez-vous en ligne, via notre formulaire, avant le 29/10 à midi !



2 Constituez votre équipe de 2 personnes minimum, et choisissez-lui un nom !



3 Tenez-vous prêt à relever les défis dès le 02/11, vous les recevrez chaque lundi durant le Mois sans tabac !



4 Participez une action collective nationale, pour mobiliser les acteurs et sensibiliser le grand public au Mois sans tabac !



Des cadeaux et des lots utiles et conviviaux à gagner pour toute l'équipe !



Augmentez vos chances de marquer des points avec les bonus !



Challenge ouvert à tous les professionnels !

Infos, règlement & inscription :



www.mois-sans-tabac-hautsdefrance.fr

challengemoissanstabac@hautsdefrance-addictions.org



Ambassadeur



Sous l'égide de l'ARS



Avec le soutien

